Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ABN·AMRO Investment Solutions

Liontrust Global Impact Equities

un compartiment de ABN AMRO Funds

Catégorie d'Actions : I EUR Capitalisation (ISIN LU2281294293)

Ce Fonds est géré par ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

Objectif et politique d'investissement

Liontrust Global Impact Equities appartient à la catégorie des Single Manager Funds.

Le Fonds vise à accroître la valeur de son actif à long terme en investissant principalement dans des titres négociables de type actions, dans d'autres types de titres de participation, comme des parts de coopératives et des certificats de participation, ou dans des warrants ayant pour supports des titres de participation négociables de sociétés du monde entier qui génèrent des avantages socio-économiques ou environnementaux quantifiables, sans restriction spécifique liée à l'écart de suivi. Des critères financiers et des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) présideront à la sélection des placements. Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, et se qualifie comme un produit financier au sens de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Les critères de durabilité sont conçus pour identifier les entreprises ayant un impact environnemental et social positif, et sont alignés sur les Objectifs de développement durable de l'ONU, tout en permettant une appréciation du capital à long terme.

Le Gestionnaire de fonds utilisera son système de notation ESG exclusif pour sélectionner ces sociétés. Le Fonds visera notamment les sociétés exposées et contribuant aux changements positifs pour notre économie, tels que reflétés par leurs thèmes. Par conséquent, toutes les sociétés font l'objet d'examens visant à détecter d'éventuels impacts négatifs et à déterminer si elles respectent les normes mondiales relatives à la protection de l'environnement, aux droits humains, aux normes du travail et à la lutte contre la corruption. L'approche de durabilité est conçue pour mettre en œuvre le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important ».

La société ne doit pas être éliminée par les règles d'exclusion de la Politique d'investissement durable de la Société de gestion. Le Gestionnaire de fonds peut également appliquer d'autres exclusions et, à cet égard, il n'investira pas dans des sociétés stratégiquement impliquées dans le nucléaire.

L'approche de durabilité est conçue pour mettre en œuvre le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important ».

La société ne doit pas être visée par les règles d'exclusion de la Politique d'investissement durable de la Société de gestion. Le Gestionnaire du fonds peut mettre en œuvre d'autres exclusions. Notamment, il n'investira pas dans des sociétés impliquées stratégiquement dans le secteur nucléaire.

Le processus extra-financier porte sur 100 % du portefeuille (les liquidités et les dérivés ne sont pas soumis à l'analyse ESG). Au moins 20 % de l'univers d'investissement est écarté après la mise en œuvre des filtres de durabilité.

Les limites méthodologiques peuvent être appréciées selon les critères suivants : nature des informations ESG (quantification de données qualitatives), portée ESG (certaines données ne sont pas disponibles pour certains émetteurs) et homogénéité des données ESG (différences méthodologiques).

L'allocation d'actifs minimale totale (investissements directs et indirects) dans ces titres sera de 60 % de l'actif net du Fonds (hors trésorerie du Fonds). De plus, au moins 75 % de l'actif net du Fonds seront détenus en actions.

Le Fonds n'investira pas plus de 10 % de son actif net dans des titres de créance.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des fonds sélectionnés selon différents critères qualitatifs et quantitatifs.

Ce Fonds fait l'objet d'une gestion active. Il est comparé à l'indice MSCI World TR Net à des fins d'indication de performance et de niveau de risque. La comparaison à cet indice ne constitue ni un objectif ni une contrainte de gestion et de composition du portefeuille, et le Fonds ne limite pas son univers aux titres qui composent l'indice. L'indice n'évalue pas et ne choisit pas ses titres en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales. Il ne correspond donc pas aux caractéristiques ESG promues par le Fonds.

Aussi les performances du compartiment peuvent-elles nettement s'écarter de celles de l'indice de référence.

La monnaie de référence du Fonds est EUR.

Les revenus sont systématiquement réinvestis.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement plus faible — potentiellement — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le profil de risque et de rendement du Fonds repose sur les fluctuations de valeur subies par un investissement dans ce Fonds. Le classement du Fonds reflète avec une précision raisonnable le risque du Fonds dans les conditions de marché antérieures. Les données historiques sur lesquelles repose le profil ne donnent pas d'indication fiable quant au risque inhérent aux circonstances et évènements dans le futur qui sont différents de ce à quoi le Fonds a été exposé par le passé.

Le profil de risque et de rendement d'un Fonds est fourni à titre indicatif; il ne constitue ni objectif, ni une garantie et peut changer au fil du temps.

La catégorie de risque la plus faible ne signifie pas que le Fonds est dénué de tout risque. Un potentiel de performance supérieur s'accompagne généralement de risques potentiels plus élevés.

Pourquoi le Fonds appartient-il à cette catégorie spécifique?

Les investissements en actions s'accompagnent de fluctuations significatives des cours dues, par exemple, aux informations négatives liées à l'émetteur ou au marché.

D'autres risques qui sont importants pour le Fonds mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique sont décrits ci-après:

Risque lié aux marchés émergents: Les investissements sur les marchés émergents sont susceptibles d'être exposés à une volatilité supérieure à la moyenne. De plus, certains marchés émergents offrent une sécurité inférieure à celle de la majorité des marchés développés internationaux. Aussi, les services des opérations de portefeuille, de liquidation et de conservation pour le compte de Fonds investis sur les marchés émergents peuvent s'accompagner d'un risque supérieur.

Risque lié aux petites capitalisations et aux secteurs spécialisés ou restreints: Les investissements en petites capitalisations ou dans des secteurs spécialisés ou restreints peuvent faire l'objet d'une volatilité supérieure à la moyenne. Les petites entreprises peuvent se trouver dans l'incapacité de générer de nouveaux fonds aptes à soutenir leur croissance et leur développement, leur direction peut manquer de vision ou elles peuvent développer des produits destinés à des marchés nouveaux et incertains.

Risque opérationnel et de dépôt: Certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux; aussi les services de dépôt et de la liquidation offerts au Fonds sur de tels marchés peuvent s'accompagner de risques supérieurs.

Pour obtenir de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la section « Investment risks » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de sa commercialisation et sa distribution. Ces frais diminuent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,91 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximums. Il se peut dans certains cas que vous payiez moins – veuillez consulter votre conseiller financier pour connaître le montant effectif.

Le pourcentage des frais courants présenté ici correspond à une estimation des frais. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et exclut:

- les commissions de performance,
- les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section « Fees and Costs » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Performances passées

Les données disponibles sont insuffisantes pour donner une indication utile des performances passées.

La Catégorie d'Actions a été lancée en avril 2021.

2016	2017	2018	2019	2020

Informations pratiques

Société de gestion
ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

Banque dépositaire
State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.

Informations complémentaires
Des informations complémentaires sur le Fonds, le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus, sans frais et en langue anglaise, auprès de la Société de gestion, des agents locaux ou sur Internet à l'adresse **www.abnamroinvestmentsolutions.com**.

Politique de rémunération
Les détails de la politique de rémunération la plus récente de la Société de gestion, y compris, de manière non exhaustive, une description du calcul de la rémunération et des avantages, pourront aussi être disponibles sur le site Internet suivant, une fois que ces derniers auront été approuvés par l'AMF : **https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/en/footer/Regulatory-information.html** et un exemplaire papier est disponible sans frais sur demande au siège social de la Société.

Publication des prix
Le dernier prix des actions du Fonds est disponible à l'adresse **www.abnamroinvestmentsolutions.com**.

Conversion d'Actions
Les actionnaires peuvent demander la conversion de tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre Fonds ou d'une autre catégorie ou classe. Pour obtenir de plus amples informations sur la manière de convertir des actions et sur les règles en vigueur, les actionnaires sont priés de se référer au prospectus (section « Subscriptions, Conversion and Redemptions of Shares »).

Informations spécifiques sur le Fonds
Le présent document d'Informations clés pour l'investisseur décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de la SICAV AAF, tandis que le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont préparés pour la SICAV AAF dans son intégralité. L'actif et le passif de chacun des compartiments du fonds à compartiments multiples AAF sont séparés en vertu de la loi, aussi seuls les bénéfices ou pertes du compartiment ont-ils un impact sur votre investissement. D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles pour ce Fonds. Les investisseurs trouveront plus de détails à ce sujet dans le prospectus. Pour obtenir de plus amples informations sur les catégories d'actions distribuées au public dans leur juridiction, les investisseurs sont priés de consulter **www.abnamroinvestmentsolutions.com**.

Législation fiscale
Le Fonds est régi par les lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction du pays de résidence de l'actionnaire, le Domicile du Fonds peut avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle. Pour obtenir de plus amples détails, l'actionnaire devrait consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité
La responsabilité de ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.